Cas Pratique n° 1:

Pierre est un Canadien qui vient d'arriver au Sénégal. Il vient de créer, sur les conseils de son ami Sandro (vivant au Sénégal depuis très longtemps), une entreprise dans le secteur du bâtiment. Il a lu sur internet que les règles du droit du travail au Sénégal étaient peu nombreuses et laissaient une grande liberté à l'employeur. Il a pris comme secrétaire la cousine de son ami Gaspard et lui a dit oralement qu'il l'engageait en Contrat à Durée Déterminée pour une durée de 6 mois. Il a aussi engagé en Contrat à Durée Indéterminée un peintre et un maçon. Il a estimé qu'il n'avait pas besoin de mettre par écrit leur contrat de travail et leur a précisé que les 4 premiers mois de leur embauche constitueraient une période d'essai au cours de laquelle il pourrait les renvoyer du jour au lendemain s'ils n'exécutaient pas correctement leur travail.

Au bout de trois semaines, Pierre décide de renvoyer le peintre qu'il avait embauché. Ce dernier proteste en demandant à -pierre ce qu'il lui reproche. Pierre se contente de lui répondre qu'il ne correspond pas aux critères de son entreprise.

Vous rencontrez Jean-Pierre et lui expliquez que vous êtes spécialiste en droit du travail.

Il en profite pour se confier à vous et vous demande ce que vous pensez de la manière dont il gère son personnel.

Pouvez-vous expliquer à Pierre quelles sont les erreurs qu'il a pu commettre dans le cadre de ses relations contractuelles avec son personnel, ce qu'il aurait dû faire et ce qu'il risque au regard de la législation sur le travail.

Cas Pratique n° 2

Monsieur MONTJOIE a été engagé par la société pour remplacer un agent de maintenance en congé maladie son contrat a été conclu pour une durée de trois mois il a pris fin le 31 janvier 3011

Depuis cette date il n'a cessé de travailler pour le compte de la société presto et les contrats se sont succédés pour remplacer des salariés absents. Cependant ces deux derniers contrats mentionnent un surcroit d'activités

Monsieur Montjoie est très perplexe et au cours d'un diner avec un des amis avocats il lui demande de l'éclairer sur sa situation au regard des règles du droit du travail

Pourriez-vous restituer la teneur des explications de Maitre LALOI ?